

Aménagement du cœur de bastide



Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Villeréal

Maîtrise d'œuvre :
Atelier Palimpseste paysagiste / Jean Philippe
Rouzaud, architecte / BET CITEA / Géraud
Périole, concepteur-lumière

Réception : juin 2019

Montant travaux : 1 216 745 € HT

Surface traitée : 9 607 m²

Ratio indicatif : 127 € HT / m²



Cheminement bordé de frontages végétalisés. Un meilleur partage des usages s'opère en faveur des piétons.

La bastide de Villeréal bénéficie d'un espace central, à dominante minérale, composé de places et de rues qui se succèdent. Le traitement des espaces publics de ce secteur s'est attaché à optimiser la circulation, le stationnement et à apporter une dimension végétale plus forte.

La plantation de près de 1000 m² d'arbres, d'arbustes et de fleurs, améliore la qualité du cadre de vie des habitants et réduit l'impact environnemental en :

- diminuant les surfaces imperméables
- augmentant l'infiltration naturelle des eaux
- améliorant la qualité de l'air et le confort thermique en été

La mise en œuvre de la pierre, du béton désactivé et de l'acier corten valorise les monuments classés et les façades remarquables signalées dans le futur secteur patrimonial remarquable (SPR).

La réalisation d'un plan guide (déclinant des principes d'aménagement) va permettre de poursuivre progressivement la mise en valeur des espaces publics. Depuis juillet 2018, Villeréal est classé parmi les "Plus Beaux Villages de France".

Les + du projet

-> La simplicité des principes d'aménagement qui respectent l'authenticité des lieux

-> L'impact environnemental positif amené par la végétation

AVANT Place du 19 mars 1962



AVANT La place du Fort



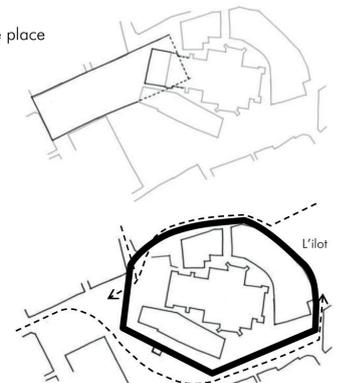
AVANT La rue des Martyrs de la Résistance



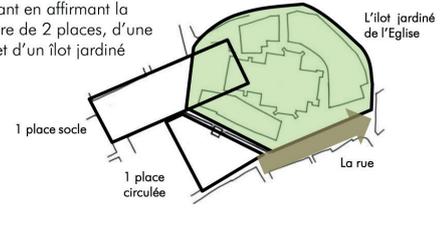


Plan masse

Articuler une place et un parvis



Composer l'espace existant en affirmant la lecture de 2 places, d'une rue et d'un îlot jardiné



Les principes de composition de l'espace public



Le pavage de pierre calcaire amène un caractère rustique et authentique.



Place du fort, création d'un jardin public, le jardin des simples, et installation de mobilier urbain pour stationner les vélos.



Le choix de végétaux ne nécessitant pas d'arrosage rend possible la déminéralisation de petits espaces.



L'ensemble de l'éclairage public du secteur aménagé a été modifié : les ampoules fortement consommatrices en énergie ont été systématiquement remplacées par des dispositifs plus économes.

La mise en lumière des principaux édifices, ici l'église Notre Dame datant du XIII^e siècle, classée au titre des Monuments historiques, a été confié au concepteur-lumière Géraud Périole.

Qu'en pensent les usagers ?

le charme des pavés dans les ruelles

le nouveau parvis met en valeur l'église Notre dame

c'est plus agréable de se promener et ça donne envie de rentrer dans les boutiques

moins de goudron, plus de végétation et des arbres cela amène du bien-être au quotidien